

Sujet : [INTERNET] projet aménagement de la zad Larceveau 6410

De : BDC <[REDACTED]>

Date : 30/06/2023 10:11

Pour : "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

DACOSTA JEAN

le 30/06/2023

[REDACTED]

[REDACTED]h

[REDACTED]

à Monsieur Noblet, Commissaire enquêteur en ce qui concerne l'aménagement de la zone d'activités de LARCEVEAU

Monsieur,

Peu après mon premier courrier du 22 juin 2023, j'ai appris que le Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Energie par l'arrêt ministériel du 24 novembre 2014 portant désignation du site Natura 2010 "La Bidouze" avait mentionné , parmi les communes concernées.

Donc, à mon avis, l'endroit choisi, en pente, et si proche des cours d'eaux qui se jettent dans cette Bidouze, ne convient pas pour y établir cette zone d'activités. Du moins si l'on veut respecter cet arrêt et à condition bien sûr de ne pas tenter de le contourner par diverses manoeuvres ou recalculages de géomètres.

En vous remerciant d'en prendre compte dans votre décision, je vous prie de croire , Monsieur, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux..

JEAN DACOSTA



Sans virus. www.avast.com